

Séance du 11 décembre 2014

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 5 décembre 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Pocq, Arcouet, Lalanne, Mmes Chabaud-Nadin, Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Salducci à M. Lacassagne, M. Salanne à Mme Meyzenc.

**SECRETAIRE** : M. Boutonnet.

Mme Destin présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE** : Hauts de Bayonne – Espaces Sud Breuer – Mise à disposition d'un terrain au profit de l'association Graines de liberté.

Le Projet de Rénovation Urbaine des Hauts de Bayonne a notamment permis le réaménagement des espaces publics aux abords des pieds d'immeuble des résidences Breuer.

Suite à la concertation menée en 2011 auprès des habitants de la Résidence, un projet d'aménagement a été réalisé et s'est achevé en 2013 (amphithéâtre, terrain multisports...).

Lors de cette concertation, les résidents avaient alors émis l'idée de proposer un espace qui serait jardiné collectivement. Mais pour permettre un tel projet, il manquait un opérateur associatif de terrain, capable de gérer et d'animer cet espace.

L'association Graines de Liberté s'investit dans différents quartiers de Bayonne, notamment sur le quartier de Balichon où un jardin partagé a été créé sur un terrain d'Habitat Sud Atlantic.

Elle s'est fortement impliquée sur le quartier des Hauts de Bayonne ces derniers mois auprès des habitants, des associations, des structures d'enseignement et des services de la Ville, pour développer un projet au pied du bâtiment 5 des Résidences Breuer. Ce projet a par ailleurs reçu un accompagnement et un financement à hauteur de 5800 euros dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) mené par le GIP-DSU.

La Ville de Bayonne, également co-financeur de ce projet, s'inscrit pleinement dans l'objectif de promouvoir la création de jardins partagés à vocation d'éducation, d'intégration et de création de liens intergénérationnels et interculturels. Il s'agit de permettre aux habitants qui le souhaitent, de se retrouver pour jardiner, et ainsi, nouer des liens sociaux dans un espace de proximité dédié.

Il est donc proposé de mettre à disposition de l'association Graines de Liberté, un espace d'environ 500 m<sup>2</sup>, correspondant à une partie de la parcelle cadastrée AT0244, sise sur les espaces sud des résidences Breuer.

En contrepartie de la mise à disposition de cet espace, l'association Graines de liberté animera le jardin partagé en privilégiant les habitants du quartier. Elle favorisera l'apprentissage des modes de jardinage respectueux de l'environnement et produira un bilan annuel des actions menées. Son projet sera axé sur l'organisation d'événements ouverts à tous, l'amélioration de l'aménagement du jardin existant, la sensibilisation des enfants et des habitants à la nature, le renforcement des liens sociaux et de la communication entre les habitants.

La convention de mise à disposition est consentie sur la base des principales dispositions suivantes :

- à titre gratuit (en contrepartie de l'adhésion du bénéficiaire à la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs),
- durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, avec une durée maximale de 5 années.

En conséquence, il est demandé au conseil municipal d'approuver la convention de mise à disposition ci-annexée et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer avec l'association Graines de Liberté.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.